Rexel

a world of energy

Etats financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2015

Société anonyme
au capital social de 1 509 319 890 euros
Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – CS 60002
75017 Paris - France
479 973 513 R.C.S. Paris

États financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2015 *(non audités)*

SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé *(non audité)*....2
Résultat global consolidé *(non audité)*....3
Bilan consolidé *(non audité)*....4
Tableau des flux de trésorerie consolidé *(non audité)*....5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés *(non audité)*....6
Notes annexes aux états financiers consolidés....7
1. | Informations générales....7
2. | Principales méthodes comptables....7
3. | Regroupements d'entreprises....9
4. | Information sectorielle....10
5. | Frais administratifs et commerciaux....12
6. | Autres produits et autres charges....13
7. | Dépréciation du *Goodwill*....13
8. | Charges financières nettes....14
9. | Impôt sur les bénéfices....14
10. | Opérations abandonnées....15
11. | Capital et prime d'émission....16
12. | Dividendes....16
13. | Résultats par action....17
14. | Paiements fondés sur des actions....17
15. | Avantages du personnel....18
16. | Endettement financier....19
17. | Juste valeur des instruments financiers....23
18. | Saisonnalité....24
19. | Litiges....24
20. | Evènements postérieurs à la période de reporting....24

Compte de résultat consolidé *(non audité)*

(en millions d'euros)	*Note*	Trimestre clos le 30 septembre 2015	Trimestre clos le 30 septembre 2014 [1]	Période close le 30 septembre 2015	Période close le 30 septembre 2014 [1]
Chiffre d'affaires	*4*	3 382,6	3 260,4	10 027,8	9 422,1
Coût des ventes		(2 601,0)	(2 481,0)	(7 636,8)	(7 121,3)
Marge brute		**781,6**	**779,4**	**2 391,0**	**2 300,7**
Frais administratifs et commerciaux	*5*	(646,1)	(614,7)	(1 988,6)	(1 846,3)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		**135,6**	**164,7**	**402,4**	**454,4**
Autres produits	*6*	0,2	1,1	0,8	4,4
Autres charges	*6*	(16,2)	(15,7)	(76,1)	(52,7)
Résultat opérationnel		**119,6**	**150,1**	**327,2**	**406,1**
Produits financiers		0,2	0,9	1,5	3,5
Coût de l'endettement financier		(26,8)	(39,8)	(97,1)	(124,4)
Frais financiers liés aux opérations de refinancement		-	-	(52,5)	-
Autres charges financières		(11,5)	(4,8)	(29,4)	(14,6)
Charges financières (nettes)	*8*	***(38,1)***	***(43,8)***	***(177,5)***	***(135,5)***
Résultat net avant impôt		**81,4**	**106,3**	**149,6**	**270,6**
Impôt sur le résultat	*9*	(33,9)	(29,9)	(59,0)	(82,3)
Résultat net des activités poursuivies		**47,5**	**76,4**	**90,7**	**188,3**
Résultat net des activités abandonnées	*10*	(27,5)	(9,4)	(69,3)	(30,8)
Résultat net		**20,0**	**67,1**	**21,4**	**157,5**
Dont attribuable :					
aux actionnaires de la société mère		*20,3*	*67,4*	*22,8*	*157,8*
aux intérêts ne conférant pas le contrôle		*(0,3)*	*(0,3)*	*(1,4)*	*(0,3)*
Résultat net par action :					
Résultat de base par action (en euros)	*13*	*0,07*	*0,23*	*0,08*	*0,55*
Résultat dilué par action (en euros)	*13*	*0,07*	*0,23*	*0,08*	*0,54*
Résultat net par action des activités poursuivies :					
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)		*0,16*	*0,26*	*0,31*	*0,66*
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)		*0,16*	*0,26*	*0,31*	*0,65*

[1] Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique Latine » en activités abandonnées (voir note 10)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Résultat global consolidé *(non audité)*

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 septembre 2015	Trimestre clos le 30 septembre 2014	Période close le 30 septembre 2015	Période close le 30 septembre 2014
Résultat net	**20,0**	**67,1**	**21,4**	**157,5**
Eléments destinés à être reclassés en compte de résultat				
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger	15,5	(61,9)	(93,7)	(71,4)
Effet d'impôt	(5,3)	21,3	32,3	24,6
	10,2	(40,6)	(61,4)	(46,8)
Ecarts de conversion	(81,9)	137,2	138,4	177,0
Effet d'impôt	4,3	(20,7)	(25,0)	(23,2)
	(77,6)	116,5	113,3	153,7
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie	(4,4)	0,4	(4,2)	0,4
Effet d'impôt	1,4	(0,1)	1,4	(0,1)
	(3,0)	0,3	(2,8)	0,3
Eléments non reclassables en compte de résultat				
Gains / (pertes) actuariels(-les) sur engagements de retraite et avantages assimilés	(12,0)	(30,6)	22,5	(68,8)
Effet d'impôt	1,9	3,3	2,3	4,9
	(10,0)	(27,3)	24,8	(63,9)
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt	**(80,4)**	**48,9**	**73,9**	**43,3**
dont autres élements du résultat global provenant des activités abandonnées	*27,0*	*(0,4)*	*27,9*	*2,9*
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt	**(60,5)**	**115,9**	**95,3**	**200,8**
Dont attribuable :				
aux actionnaires de la société mère	*(59,6)*	*115,5*	*96,5*	*200,5*
aux intérêts ne conférant pas le contrôle	*(0,9)*	*0,4*	*(1,2)*	*0,3*

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Bilan consolidé *(non audité)*

(en millions d'euros)	*Note*	Au 30 septembre 2015	Au 31 décembre 2014
Actifs			
Goodwill		4 287,6	4 243,9
Immobilisations incorporelles		1 091,8	1 084,0
Immobilisations corporelles		284,1	287,1
Actifs financiers non courants		42,6	24,8
Actifs d'impôt différé		161,5	175,2
Total des actifs non courants		**5 867,6**	**5 815,0**
Stocks		1 519,7	1 487,2
Créances clients		2 313,6	2 206,0
Créances d'impôt courant		33,1	9,7
Autres actifs		511,7	499,0
Actifs destinés à être cédés		3,5	3,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	***16***	387,5	1 159,8
Total des actifs courants		**4 769,1**	**5 365,4**
Total des actifs		**10 636,7**	**11 180,4**
Capitaux propres			
Capital social		1 509,3	1 460,0
Prime d'émission		1 680,6	1 599,8
Réserves		1 153,5	1 275,9
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		**4 343,4**	**4 335,7**
Intérêts ne conférant pas le contrôle		7,3	7,7
Total des capitaux propres		**4 350,7**	**4 343,4**
Dettes			
Dettes financières non courantes	***16***	2 518,9	2 995,9
Provisions pour retraites et avantages assimilés		316,8	344,2
Passifs d'impôt différé		191,2	196,9
Provisions et autres passifs non courants		83,4	93,7
Total des passifs non courants		**3 110,2**	**3 630,7**
Dettes financières courantes	***16***	498,9	361,5
Intérêts courus	***16***	25,6	9,7
Dettes fournisseurs		1 948,3	2 126,8
Dette d'impôt exigible		19,4	42,1
Autres dettes		683,6	666,2
Total des passifs courants		**3 175,7**	**3 206,3**
Total des passifs		**6 285,9**	**6 837,0**
Total des passifs et des capitaux propres		**10 636,7**	**11 180,4**

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé *(non audité)*

(en millions d'euros)	*Note*	Trimestre clos le 30 septembre 2015	Trimestre clos le 30 septembre 2014	Période close le 30 septembre 2015	Période close le 30 septembre 2014
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles					
Résultat opérationnel		94,4	148,1	262,9	380,5
Amortissements et dépréciations d'actifs		21,3	25,1	129,7	102,6
Avantages du personnel		(8,2)	(9,4)	(19,4)	(16,7)
Variation des autres provisions		(4,0)	3,2	(3,2)	(3,2)
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie		28,1	3,5	33,6	8,8
Intérêts payés		(33,9)	(39,4)	(113,5)	(115,5)
Impôt payé		(20,8)	(17,2)	(96,0)	(68,4)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		***76,8***	***113,8***	***194,1***	***288,1***
Variation des stocks		4,7	(32,8)	(32,3)	(30,3)
Variation des créances clients		(22,9)	(80,9)	(110,6)	(266,7)
Variation des dettes fournisseurs		(72,7)	10,3	(139,7)	(83,5)
Variations des autres créances et autres dettes		11,0	(16,4)	(18,2)	(35,2)
Variation du besoin en fonds de roulement		***(79,9)***	***(119,8)***	***(300,7)***	***(415,7)***
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		**(3,1)**	**(6,0)**	**(106,6)**	**(127,6)**
dont flux de trésorerie des activités opérationnelles provenant des activités abandonnées		*(5,8)*	*2,5*	*(16,7)*	*(4,6)*
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement					
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(20,7)	(26,0)	(82,0)	(75,7)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,6	1,5	3,0	3,8
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		(13,6)	(16,6)	(27,7)	(28,3)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	***10***	11,6	-	11,6	-
Variation des placements à long terme		4,1	6,1	3,2	9,0
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		**(18,0)**	**(35,1)**	**(91,9)**	**(91,2)**
dont flux de trésorerie des activités d'investissement provenant des activités abandonnées		*(5,2)*	*(0,8)*	*(6,9)*	*(0,7)*
Flux de trésorerie provenant des activités de financement					
Augmentation de capital		-	(0,4)	-	0,3
Contribution reçue des intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-	2,7	-
Ventes / (Achats) d'actions propres		(3,6)	(27,4)	(3,7)	(30,2)
Acquisition de participations ne conférant pas le contrôle		(5,7)	(12,1)	(10,7)	(12,5)
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions	***16***	-	-	489,7	-
Remboursement d'obligations senior	***16***	-	-	(991,2)	-
Soulte sur swaps de taux d'intérêt qualifiés de couverture de juste valeur		-	4,7	-	4,7
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	***16***	28,2	32,8	202,5	46,5
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	***16***	13,0	14,7	(150,0)	(64,0)
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement	***16***	(1,9)	(0,4)	(3,0)	(3,7)
Dividendes payés	***12***	(91,2)	(65,6)	(91,3)	(65,6)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		**(61,4)**	**(53,6)**	**(555,2)**	**(124,5)**
dont flux de trésorerie des activités de financement provenant des activités abandonnées		*0,4*	*(1,3)*	*11,3*	*2,2*
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**(82,4)**	**(94,7)**	**(753,7)**	**(343,3)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		460,3	716,6	1 159,8	957,8
Effet de la variation des taux de change et autres éléments de réconciliation		(4,9)	1,8	(18,7)	9,2
Transfert en actifs destinés à être cédés		14,4	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		**387,5**	**623,7**	**387,5**	**623,7**

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés *(non audité)*

(en millions d'euros)	***Note***	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Réserve de couverture des flux de trésorerie futurs	Revalorisation de la dette nette de pension	**Total attribuable aux actionnaires de la société mère**	Intérêts ne conférant pas le contrôle	**Total des capitaux propres**
Pour la période close le 30 septembre 2014										
Au 1er janvier 2014		**1 416,7**	**1 510,8**	**1 377,7**	**(21,4)**	**(1,7)**	**(65,1)**	**4 217,0**	**10,1**	**4 227,1**
Résultat net		-	-	157,8	-	-	-	**157,8**	(0,3)	157,5
Autres éléments du résultat global		-	-	-	106,3	0,3	(63,9)	**42,7**	0,6	43,3
Résultat global de la période		**-**	**-**	**157,8**	**106,3**	**0,3**	**(63,9)**	**200,5**	**0,3**	**200,8**
Distribution de dividendes en numéraire	***12***	-	-	(65,6)	-	-	-	**(65,6)**	-	(65,6)
Augmentation de capital		50,8	98,9	(149,2)	-	-	-	**0,5**	-	0,5
Paiements fondés sur des actions		-	-	9,9	-	-	-	**9,9**	-	9,9
Acquisition de filiales		-	-	(9,2)	-	-	-	**(9,2)**	(3,3)	(12,5)
Cessions / (achats) d'actions propres		-	-	(30,2)	-	-	-	**(30,2)**	-	(30,2)
Au 30 septembre 2014		**1 467,5**	**1 609,7**	**1 291,3**	**84,9**	**(1,4)**	**(129,0)**	**4 323,0**	**7,1**	**4 330,1**
Pour la période close le 30 septembre 2015										
Au 1er janvier 2015		**1 460,0**	**1 599,8**	**1 351,5**	**79,5**	**(1,7)**	**(153,4)**	**4 335,7**	**7,7**	**4 343,4**
Résultat net		-	-	22,8	-	-	-	**22,8**	(1,4)	21,4
Autres éléments du résultat global		-	-	-	51,7	(2,8)	24,8	**73,7**	0,2	73,9
Résultat global de la période		**-**	**-**	**22,8**	**51,7**	**(2,8)**	**24,8**	**96,5**	**(1,2)**	**95,3**
Distribution de dividendes en numéraire	***12***	-	-	(91,2)	-	-	-	**(91,2)**	(0,1)	(91,3)
Augmentation de capital		49,3	80,8	(130,0)	-	-	-	**0,1**	2,7	2,8
Paiements fondés sur des actions		-	-	7,4	-	-	-	**7,4**	-	7,4
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		-	-	(2,2)	0,6	-	-	**(1,6)**	(2,4)	(4,0)
Acquisition de filiales		-	-	-	-	-	-	**-**	0,6	0,6
Cessions / (achats) d'actions propres		-	-	(3,6)	-	-	-	**(3,6)**	-	(3,6)
Au 30 septembre 2015		**1 509,3**	**1 680,6**	**1 154,8**	**131,8**	**(4,5)**	**(128,6)**	**4 343,4**	**7,3**	**4 350,7**

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes annexes

1. | INFORMATIONS GÉNÉRALES

La société Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, de l'industrie et des services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle-Zélande et en Chine).

Au cours du troisième trimestre 2015, le Groupe a cédé ses activités en Amérique Latine (Brésil, Chili et Pérou). En conséquence, le résultat net du secteur opérationel « Amérique Latine » est présenté en « activités abandonnées » dans le compte de résultat pour toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés couvrent la période du 1er janvier au 30 septembre 2015 et ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 octobre 2015.

2. | PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2015 (désignés ci-après comme « les états financiers résumés ») ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces états financiers résumés sont également conformes aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et applicables au 30 septembre 2015. En particulier, les états financiers résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En application de celle-ci, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers résumés. Ces notes doivent être lues en complément des états financiers consolidés du Groupe établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et inclus dans le document de référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 25 mars 2015 sous le numéro D.15-0201.

Le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

2.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers résumés au 30 septembre 2015 sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

Ils sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2014 et décrits dans les notes aux états financiers consolidés établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, exceptions faites des nouvelles normes et interprétations présentées en note 2.2.1.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits

et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

2.2.1 | Changements de méthodes et amendements

Le Groupe applique, depuis le 1er janvier 2015, les améliorations des normes IFRS 2011-2013, adoptées en décembre 2013, concernant de légères modifications de quelques normes. Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

2.2.2 | Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne

- L'amendement limité de la norme IAS 19 « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel » s'applique aux cotisations salariales ou à celles des tiers aux plans à prestations définies. Son objectif est de simplifier la comptabilisation des cotisations qui sont indépendantes du nombre d'années de service du salarié, comme par exemple les cotisations salariales qui sont calculées sur la base d'un pourcentage fixe du salaire. Cet amendement est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er février 2015.
- Les améliorations des normes IFRS 2010-2012, adoptées en décembre 2013, concernent des modifications mineures de normes existantes. Celles-ci sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er février 2015.

Leur application n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

2.2.3 | Normes et interprétations publiées par l'IASB et par le Comité d'Interprétation des normes internationales d'Information Financière (IFRIC) et non encore approuvées par l'Union européenne

Les normes et interprétations suivantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore approuvées par l'Union européenne. Leur effet éventuel sur le Groupe est en cours d'analyse, sauf indication contraire :

- Le 24 juillet 2014, l'IASB a achevé le dernier élément de sa réponse globale à la crise financière, en publiant la version finale de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Les améliorations apportées par la norme IFRS 9 comprennent une approche logique pour la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle de dépréciation unique, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » et une approche sensiblement modifiée de la comptabilité de couverture. La nouvelle norme est applicable à compter du 1er janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients» : cette nouvelle norme remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » sur la reconnaissance du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires sera reconnu afin de traduire le transfert des biens ou services aux clients de façon à refléter les encaissements que la société s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme est applicable à compter du 1er janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.
- Le cycle d'amélioration des normes IFRS 2012 - 2014 introduit des modifications mineures aux normes IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », IFRS 7 « Instruments financiers - informations à fournir », IAS 19 « Avantages du personnel » et IAS 34 « Information financière intermédiaire ».
- L'amendement « Initiative Informations à fournir » à IAS 1 « Présentation des états financiers » traite du jugement professionnel à appliquer dans l'information à communiquer dans les états financiers. Par exemple, la matérialité s'applique à l'ensemble des états financiers et la communication d'informations non significatives peut altérer l'utilité des notes aux états financiers. Par ailleurs, l'amendement établit que le jugement professionnel doit être utilisé pour déterminer où et dans quel ordre les informations financières doivent être présentées.

3. |REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

3.1 | Acquisitions de 2015

Le Groupe a procédé au cours des neuf premiers mois de 2015 aux acquisitions suivantes :

- le 26 février 2015, acquisition de 60% du capital de la société Shanghai Maxqueen Industry Development Co. Ltd, basée en Chine.
- Le 1er juin 2015, acquisition de la société Electro-Industrie en Acoustiek NV basée en Belgique.
- Le 15 juillet 2015, acquisition des actifs et de l'activité de la société Al Mousa for Industrial Projects Co Ltd, basée en Arabie Saoudite.
- Le 1er septembre 2015, acquisition de 60% du capital de la société Zhonghao (Shanghai) Technology Co. Ltd, basée en Chine. Cette société est consolidée à compter du 1er octobre 2015.

Ces acquisitions ne sont pas significatives à l'échelle du total des actifs, du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation du prix d'acquisition relative aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés.

Actifs nets acquis et contrepartie transférée des acquisitions consolidées au 30 septembre 2015 *(en millions d'euros)*	
Autres immobilisations	1,0
Autres actifs non courants	0,2
Actifs courants	12,3
Dette financière nette	(3,6)
Autres passifs non courants	(0,6)
Passifs courants	(4,1)
Actifs nets acquis hors *goodwill* acquis	**5,2**
Goodwill acquis	10,8
Contrepartie transférée	**15,9**
Trésorerie acquise	(0,9)
Décaissement au titre de l'acquisition de Zhonghao (Shanghai) Technology Co Ltd	4,8
Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions 2015	**19,8**
Paiements au titre d'acquisitions sur exercices antérieurs et reste à payer sur acquisitions de l'exercice en cours	8,0
Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions	**27,7**

3.2 | Acquisition d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Le 20 août 2015, le Groupe a exercé son option d'achat et a acquis pour un montant de 4,0 millions d'euros 35% du capital de la société Rexel-Hualian Electric Equipment Commercial Co., Ltd, basée en Chine. Le Groupe possède désormais 100% du capital de cette société.

4. | INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à disposition de la direction pour analyser les résultats de l'activité du Groupe. La structure de cette information est organisée par zone géographique pour l'activité de distribution de matériel électrique, alors que les autres activités et les entités holdings sont présentées de façon indépendante.

Les activités qui sont substantiellement similaires sont agrégées dans un seul secteur. Les facteurs pris en considération pour identifier de tels secteurs incluent la similarité des conditions économiques et politiques, la proximité des opérations, l'absence de risques particuliers associés aux activités dans les différentes zones où le Groupe est implanté et une rentabilité financière à long terme comparable.

Les secteurs opérationnels présentés sont l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie-Pacifique. A la suite de la cession des activités de l'Amérique Latine le 15 septembre 2015, le secteur opérationnel « Amérique Latine » n'est plus présenté séparément et apparaît désormais en « activités abandonnées » (voir note 10).

Le reporting financier du Groupe est revu mensuellement par la Direction Générale agissant en tant que principal décideur opérationnel.

Informations par secteur géographique pour les périodes closes les 30 septembre 2015 et 2014

2015 *(en millions d'euros)*	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Trimestre clos le 30 septembre						
Chiffre d'affaires hors groupe.....	1 792,1	1 244,1	346,4	**3 382,6**	-	**3 382,6**
EBITA [1]	90,3	60,4	0,3	**151,0**	(11,2)	**139,8**
Dépréciation du *goodwill*	-	-	0,3	**0,3**	-	**0,3**

2014 [2] *(en millions d'euros)*	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Trimestre clos le 30 septembre						
Chiffre d'affaires hors groupe.....	1 764,6	1 176,2	319,5	**3 260,4**	0,1	**3 260,4**
EBITA [1]	112,4	57,3	9,4	**179,1**	(10,5)	**168,6**
Dépréciation du *goodwill*	-	-	-	**-**	-	**-**

2015 *(en millions d'euros)*	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Période close le 30 septembre						
Chiffre d'affaires hors groupe.....	5 396,9	3 623,5	1 007,4	**10 027,8**	-	**10 027,8**
EBITA [1]	291,7	142,1	13,2	**447,0**	(31,7)	**415,2**
Dépréciation du *goodwill*	(8,5)	-	(10,0)	**(18,5)**	-	**(18,5)**
Au 30 septembre						
Besoin en fonds de roulement	792,5	695,1	228,3	**1 715,9**	(19,1)	**1 696,7**
Goodwill	2 572,1	1 439,2	276,3	**4 287,6**	-	**4 287,6**

2014 *(en millions d'euros)*	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Période close le 30 septembre [2]						
Chiffre d'affaires hors groupe	5 272,6	3 257,3	892,0	**9 421,9**	0,2	**9 422,1**
EBITA [1]	321,0	148,0	25,6	**494,6**	(28,8)	**465,8**
Dépréciation du *goodwill*	(6,3)	-	-	**(6,3)**	-	**(6,3)**
Au 31 décembre [3]						
Besoin en fonds de roulement	598,1	558,9	185,7	**1 342,8**	56,5	**1 399,3**
Goodwill	2 548,3	1 394,2	290,5	**4 232,9**	11,0	**4 243,9**

(1) L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises et avant autres produits & autres charges

(2) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique Latine » en activités abandonnées (voir note 10)

(3) La colonne « Holdings et autres éléments de réconciliation » inclut le besoin en fonds de roulement et le goodwill du secteur opérationnel « Amérique Latine »

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt des activités poursuivies est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 septembre		Période close le 30 septembre	
	2015	**2014 (1)**	**2015**	**2014 (1)**
EBITA - Activités poursuivies	**139,8**	**168,6**	**415,2**	**465,8**
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	(4,2)	(3,9)	(12,8)	(11,5)
Autres produits et autres charges	(16,1)	(14,6)	(75,3)	(48,3)
Charges financières (nettes)	(38,1)	(43,8)	(177,5)	(135,5)
Résultat net avant impôt - Activités poursuivies	**81,4**	**106,3**	**149,6**	**270,6**

(1) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique Latine » en activités abandonnées (voir note 10)

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Au 30 septembre **2015**	Au 31 décembre **2014**
Besoin en fonds de roulement	1 696,7	1 399,3
Goodwill	4 287,6	4 243,9
Total des actifs et passifs alloués	**5 984,3**	**5 643,2**
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement	2 626,1	2 792,2
Intérêts courus à recevoir	3,4	0,7
Autres actifs non courants	1 418,6	1 395,9
Actifs d'impôt différé	161,5	175,2
Créances d'impôt courant	33,1	9,7
Actifs destinés à être cédés	3,5	3,7
Instruments dérivés	18,8	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	387,5	1 159,8
Total des actifs du Groupe	**10 636,7**	**11 180,4**

5. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

(en millions d'euros)	Période close le 30 septembre	
	2015	**2014 (1)**
Charges de personnel	1 200,7	1 112,2
Charges d'occupation des locaux	205,9	199,1
Autres charges externes	479,3	444,3
Amortissements	66,4	58,9
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	12,8	11,5
Créances irrécouvrables	23,5	20,5
Total frais administratifs et commerciaux	**1 988,6**	**1 846,3**

(1) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique Latine » en activités abandonnées (voir note 10)

6. | AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

(en millions d'euros)	Période close le 30 septembre 2015	2014 [1]
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles	0,3	2,2
Reprise de dépréciation d'immobilisations	0,2	0,1
Reprise de provisions non utilisées	0,2	0,5
Gain sur compléments de prix	-	1,6
Autres produits opérationnels	0,2	0,1
Total autres produits	**0,8**	**4,4**
Charges de restructuration [2]	(49,5)	(35,0)
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles	(1,2)	(1,6)
Dépréciation du *goodwill* et d'autres actifs [3]	(19,1)	(6,5)
Frais connexes aux acquisitions dans le cadre des regroupements d'entreprises	(2,2)	(7,8)
Autres dépenses	(4,1)	(1,8)
Total autres charges	**(76,1)**	**(52,7)**

(1) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique Latine » en activités abandonnées (voir note 10)

(2) Les coûts de restructuration sont relatifs à l'optimisation du réseau d'agences et à la rationalisation du réseau logistique en Europe (principalement en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni) et à la réorganisation du réseau d'agences et des enseignes en Amérique du Nord et en Australie.

(3) Au cours de la période close le 30 septembre 2015, Rexel a constaté une dépréciation du goodwill d'un montant de 10,0 millions d'euros au titre de l'Australie et de 8,5 millions au titre des Pays-Bas (voir note 7). Au titre de la période close le 30 septembre 2014, la dépréciation du goodwill portait essentiellement sur la Slovaquie pour un montant de 3,4 millions d'euros et sur le Luxembourg pour un montant de 2,7 millions d'euros.

7. | DÉPRÉCIATION DU *GOODWILL*

Le *goodwill* est soumis à un test de dépréciation annuellement (au 31 décembre) et lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue. Le Groupe utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour calculer la valeur d'utilité du *goodwill* et des actifs à durée de vie indéfinie.

Lors de la revue des indicateurs de dépréciation, le Groupe examine le niveau réel de performance des unités génératrices de trésorerie (UGT) par rapport au budget de l'année en cours. En conséquence, Rexel a réalisé un test de dépréciation au 30 juin 2015 limité aux UGT présentant une valeur d'utilité proche de leur valeur comptable du 31 décembre 2014.

Au cours de la période close le 30 septembre 2015, le Groupe a constaté une dépréciation du *goodwill* d'un montant de 18,5 millions d'euros (6,3 millions d'euros au titre de la période close le 30 septembre 2014). Cette dépréciation concerne l'Australie pour un montant de 10,0 millions d'euros et les Pays-Bas pour un montant de 8,5 millions d'euros.

Le calcul de la valeur d'utilité est particulièrement sensible aux hypothèses du taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale, du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini :

- Taux d'EBITA

Le taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale est déterminé pays par pays en fonction des performances passées et attendues, de la part de marché de Rexel et des caractéristiques du marché local, ainsi que par référence à des UGT ayant un profil identique. Le taux d'EBITA est défini par tranche de 50 points de base.

- Taux d'actualisation : identiques à ceux utilisés au 31 décembre 2014.
- Taux de croissance à l'infini : identiques à ceux utilisés au 31 décembre 2014.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente, par UGT, l'analyse de la sensibilité sur l'EBITA, le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini :

	***Goodwill* et autres immobilisations incorporelles [1] nets**	**EBITA** (-50 pt de %)	**Taux d'actualisation** (+ 50 pt de %)	**Croissance à l'infini** (-50 pt de %)
Australie	176,2	(19,4)	(18,5)	(11,5)
Pays-bas	61,6	(16,2)	(8,6)	(5,2)
Autres UGT testées	61,4	(7,0)	(3,9)	(2,3)

(1) Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

8. | CHARGES FINANCIÈRES NETTES

(en millions d'euros)	**Période close le 30 septembre 2015**	**2014 [1]**
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie …	0,5	2,2
Produits d'intérêts sur les créances et prêts ……	1,1	1,3
Total des produits financiers ……	**1,5**	**3,5**
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti)……	(104,4)	(125,6)
Charges d'intérêt sur les dérivés de taux d'intérêt……	6,5	7,7
Reclassement en résultat des gains et pertes sur instruments dérivés précédemment différés en autres éléments du résultat global	(0,0)	0,2
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux par le résultat ……	0,7	(6,6)
Coût de l'endettement financier ……	**(97,1)**	**(124,4)**
Frais financiers liés aux opérations de remboursement …. [2]	**(52,5)**	**-**
Gain / (perte) de change ……	*(23,4)*	*0,1*
Variation de juste valeur des instruments dérivés de change par le résultat …	*17,1*	*0,1*
Résultat de change net……	(6,3)	0,2
Charge nette sur engagements au titre des avantages du personnel .	(8,8)	(7,7)
Charges financières diverses ……	(14,3)	(7,2)
Autres charges financières ……	**(29,4)**	**(14,6)**
Charges financières nettes	**(177,5)**	**(135,5)**

(1) Après reclassement du secteur opérationnel « Amérique Latine » en activités abandonnées (voir note 10)

(2) Frais financiers liés au remboursement anticipé des obligations senior remboursables en 2018 et 2019 (voir note 16.1.1)

9. | IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période intermédiaire le taux effectif moyen estimé pour l'exercice 2015. Le taux effectif d'impôt des activités poursuivies, pour la période close le 30 septembre 2015, s'établit à 39,4% comparé à 30,4% pour la période close le 30 septembre 2014. L'augmentation du taux effectif d'impôt au 30 septembre 2015 est essentiellement due au niveau de la dépréciation du *goodwill* non déductible par rapport à la période close le 30 septembre 2014.

10. | OPERATIONS ABANDONNEES

Le 29 avril 2015, le Groupe a conclu un accord avec Sonepar en vue de lui céder son activité en Amérique Latine pour un montant de 17,2 millions d'euros (18,6 millions de dollars américains). La cession, effective le 15 septembre 2015, a conduit le Groupe à enregistrer une perte de 60,0 millions d'euros, incluse dans la rubrique « Résultat net des activités abandonnées » d'un montant de 69,3 millions d'euros.

Pour la période close le 30 septembre 2015, le prix de cession encaissé, qui s'élève à 16,7 millions d'euros, est minoré de la trésorerie cédée pour un montant de 5,1 millions d'euros, ce qui représente un montant net reçu de 11,6 millions d'euros. Au 30 septembre 2015, le montant restant dû par Sonepar au titre de la cession s'élève à 0,5 million d'euros.

Le contrat de cession prévoit que Rexel indemnise Sonepar pour tout passif qu'il aurait à subir au titre de cette transaction. La garantie de passif est limitée à un montant de 9,0 millions de dollars américains.

Le compte de résultat du secteur opérationnel « Amérique Latine » se présente ainsi :

	Trimestre clos le 30 septembre		**Période close le 30 septembre**	
(en millions d'euros)	**2015**	**2014**	**2015**	**2014**
Chiffre d'affaires	41,5	65,2	169,7	191,1
Coût des ventes	(33,1)	(51,4)	(134,4)	(148,9)
Marge brute	**8,4**	**13,9**	**35,3**	**42,3**
Frais administratifs et commerciaux	(8,1)	(14,7)	(37,0)	(42,8)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	**0,3**	**(0,8)**	**(1,7)**	**(0,5)**
Autres produits et charges	(25,4)	(1,2)	(62,5)	(25,1)
Résultat opérationnel	**(25,1)**	**(2,0)**	**(64,2)**	**(25,6)**
Charges financières (nettes)	(2,6)	(1,3)	(7,0)	(3,1)
Résultat net avant impôt	**(27,7)**	**(3,3)**	**(71,2)**	**(28,7)**
Impôt sur le résultat	0,2	(6,1)	2,0	(2,2)
Résultat net des activités abandonnées	**(27,5)**	**(9,4)**	**(69,3)**	**(30,8)**
Résultat net par action :				
Résultat de base par action (en euros)	*(0,09)*	*(0,03)*	*(0,24)*	*(0,11)*
Résultat dilué par action (en euros)	*(0,09)*	*(0,03)*	*(0,23)*	*(0,11)*

11. | CAPITAL ET PRIME D'ÉMISSION

Le capital de Rexel est composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros. Les opérations sur le capital et la prime d'émission sont détaillées dans le tableau suivant :

	Nombre d'actions	**Capital social**	**Prime d'émission**
		(en millions d'euros)	
Au 1er janvier 2014	**283 337 214**	**1 416,7**	**1 510,8**
Exercice d'options de souscription d'actions	17 000	0,1	-
Emission d'actions liée au paiement du dividende	9 269 384	46,3	99,5
Emission d'actions liée au plan de souscription d'actions réservé aux salariés	35 237	0,2	0,5
Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions	846 741	4,2	-
Annulation d'actions propres	(1 500 000,0)	(7,5)	(14,1)
Attribution gratuite d'actions	-	-	(8,2)
Annulation d'actions attribuées gratuitement	-	-	11,3
Au 31 décembre 2014	**292 005 576**	**1 460,0**	**1 599,8**
Exercice d'options de souscription d'actions	11 000	0,1	-
Emission d'actions liée au paiement du dividende	8 955 801	44,8	82,4
Emission d'actions liée au plan de souscription d'actions réservé aux salariés	109 181	0,5	-
Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions	772 185	3,9	-
Attribution gratuite d'actions	-	-	(9,0)
Annulation d'actions attribuées gratuitement	-	-	7,4
Au 30 septembre 2015	**301 853 743**	**1 509,3**	**1 680,6**

Actions propres

Au 30 septembre 2015, Rexel détenait 1 845 691 actions propres (1 737 761 au 31 décembre 2014) comptabilisées en réduction des capitaux propres, pour un montant de 23,5 millions d'euros (22,9 millions d'euros au 31 décembre 2014).

12. | DIVIDENDES

L'Assemblée générale du 27 mai 2015 a approuvé la distribution d'un dividende de 0,75 euro par action, offrant aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement en numéraire ou sous forme d'actions à émettre au prix unitaire de 14,21 euros. Les dividendes ont été payés le 1er juillet 2015.

	Période close le 30 septembre	
(en millions d'euros)	**2015**	**2014**
Dividende par action attribué aux actions ordinaires	0,75 €	0,75 €
Dividendes payés	**218,5**	**211,9**
dont: - dividendes payés en numéraire	*91,2*	*65,6*
- dividendes payés par émission d'actions	*127,3*	*146,3*

13. | RÉSULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ordinaires et potentielles dilutives ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Période close le 30 septembre	
	2015	**2014**
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société:		
- dont résultat net des activités poursuivies (en millions d'euros)	*92,1*	*188,6*
- dont résultat net des activités cédées (en millions d'euros)	*(69,3)*	*(30,8)*
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société *(en millions d'euros)*	***22,8***	***157,8***
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (*en milliers*)	293 318	284 844
Actions potentielles dilutives résultant du paiement du dividende en actions (en milliers)	172	671
Actions potentielles non dilutives (en milliers)	949	1 382
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles non dilutives *(en milliers)*	***294 439***	***286 897***
Résultat net par action (en euros)	**0,08**	**0,55**
Actions potentielles dilutives (*en milliers*)	1 124	2 801
- dont options de souscription d'actions (en milliers)	*99*	*124*
- dont actions attribuées gratuitement (en milliers) [(1)]	*1 025*	*2 676*
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles dilutives *(en milliers)*	***295 563***	***289 698***
Résultat net dilué par action (en euros)	**0,08**	**0,54**

[(1)] Le nombre d'actions potentielles dilutives ne tient pas compte des actions attribuées gratuitement dont l'attribution est soumise à des conditions de performance ou de marché non encore réalisées à la date de clôture.

14. |PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Le 28 juillet 2015, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants pour un nombre maximum de 1 798 393 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires, selon leur pays de résidence, sont éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de :

- trois ans (29 juillet 2018), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (29 juillet 2020) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 3+2 »,
- quatre ans (29 juillet 2019), ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence, de performance et de marché telles que présentées dans le tableau suivant :

Conditions d'acquisition	Présence au 3ème anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur : (i) moyenne de la variation de la marge d'EBITA ajusté entre 2014 et 2017, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2015 et 2017, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.	Présence au 4ème anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur : (i) moyenne de la variation de la marge d'EBITA ajusté entre 2014 et 2017, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2015 et 2017, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.	**Total**
Plan	3+2	4+0	
Date de livraison des actions du plan	29 juillet 2018	29 juillet 2019	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 28 juillet 2015	10,56	9,91	**10,20**
Nombre maximum d'actions attribuées au 28 juillet 2015	**795 775**	**1 002 618**	**1 798 393**

La juste valeur des actions attribuées a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, qui simule l'évolution du cours de bourse de Rexel et des sociétés de l'échantillon au terme de la période d'acquisition de trois ou quatre ans. L'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires a été déduit de la juste valeur.

15. | AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 30 septembre 2015, les régimes à prestations définies les plus importants ont été réévalués. Ils concernent le Canada, la Suisse et le Royaume-Uni. Les écarts actuariels ont été estimés sur la base d'une analyse de la sensibilité des taux d'actualisation et de la différence entre les taux de rendement attendus des fonds investis dans les plans de retraite et les taux réels.

Pour la période close le 30 septembre 2015, un gain actuariel a été constaté dans le résultat global pour un montant de 22,5 millions d'euros (contre une perte actuarielle d'un montant de 68,8 millions d'euros au titre de la période close le 30 septembre 2014).

Le tableau suivant présente les taux d'actualisation des plans concernés :

Taux d'actualisation (en %)	Au 30 septembre 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014
Royaume-Uni	3,75	3,50	4,00
Canada	4,00	4,00	4,00
Suisse	1,00	1,25	1,50

Au cours de la période close le 30 septembre 2015, les plans de couverture des frais de santé pour les retraités au Canada et aux Etats-Unis ont été amendés par le Groupe, conduisant à réduire les prestations versées aux futurs retraités. Ces amendements ont eu pour conséquence de constater un profit d'un montant de 3,6 millions d'euros et de 3,9 millions d'euros respectivement, enregistré en moins des charges de personnel.

16. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 30 septembre 2015. L'endettement financier inclut les dettes auprès d'établissements financiers portant intérêt, les emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

16.1 | Endettement financier net

Au 30 septembre 2015, la dette financière nette s'élève à 2 622,6 millions d'euros et comprend les éléments suivants :

(en millions d'euros)	Au 30 septembre 2015			Au 31 décembre 2014		
	Courant	**Non courant**	**Total**	**Courant**	**Non courant**	**Total**
Obligations senior	-	1 630,1	1 630,1	-	1 992,2	1 992,2
Titrisation	113,4	899,1	1 012,5	128,2	1 013,9	1 142,1
Emprunts auprès des établissements de crédit	80,9	1,6	82,5	65,0	4,4	69,3
Billets de trésorerie	211,3	-	211,3	85,9	-	85,9
Concours bancaires et autres emprunts	92,4	-	92,4	81,7	-	81,7
Location financement	8,0	15,5	23,5	8,8	18,4	27,2
Intérêts courus [(1)]	25,6	-	25,6	9,7	-	9,7
Moins coûts de transaction	(6,9)	(27,4)	(34,3)	(8,0)	(32,9)	(40,9)
Autres dettes financières et intérêts courus	***524,5***	***2 518,9***	***3 043,4***	***371,2***	***2 995,9***	***3 367,1***
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(387,5)			(1 159,8)
Intérêts courus à recevoir			(3,4)			(0,7)
Dérivés de couverture de la dette			(29,9)			6,5
Endettement financier net			**2 622,6**			**2 213,1**

(1) dont intérêts courus sur les obligations senior pour un montant de 22,3 millions d'euros au 30 septembre 2015 (4,9 millions d'euros au 31 décembre 2014)

16.1.1 | Obligations senior

Au 30 septembre 2015, la valeur comptable des obligations senior est présentée ci-dessous :

	Au 30 septembre 2015					Au 31 décembre 2014				
	Nominal *(en millions de devises)*		**Nominal** *(en millions d'euros)*	Ajustements de juste valeur [(1)]	**Total**	**Nominal** *(en millions de devises)*		**Nominal** *(en millions d'euros)*	Ajustements de juste valeur	**Total**
Obligations remboursables en 2018	-	-	-	-	**-**	EUR	488,8	488,8	10,2	**499,0**
Obligations remboursables en 2019	-	-	-	-	**-**	USD	500,0	411,8	(4,1)	**407,7**
Obligations remboursables en 2020	USD	500,0	446,3	11,2	**457,5**	USD	500,0	411,8	0,8	**412,6**
Obligations remboursables en 2020	EUR	650,0	650,0	20,2	**670,2**	EUR	650,0	650,0	22,8	**672,8**
Obligations remboursables en 2022	EUR	500,0	500,0	2,4	**502,4**	-	-	-	-	**-**
TOTAL			1 596,3	33,8	**1 630,1**			1 962,5	29,7	**1 992,2**

(1) Ajustement pour traduire les variations du taux d'intérêt sur une partie des obligations couvertes par des instruments dérivés de couverture de juste valeur (voir note 17)

Remboursement des obligations de 500 millions d'euros à échéance 2018

Le 16 mars 2015, Rexel a remboursé ses obligations senior à échéance 2018 et portant intérêt à 7% pour un montant de 522,6 millions d'euros, qui inclut le nominal à hauteur de 488,8 millions d'euros, la prime de remboursement à hauteur de 25,4 millions d'euros et les intérêts courus du 18 décembre 2014 au 16 mars 2015 à hauteur de 8,5 millions d'euros.

Le remboursement de ces obligations a conduit le Groupe à réviser leur coût amorti et à constater une charge financière d'un montant de 19,6 millions d'euros en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Outre la prime de remboursement, cette perte inclut les coûts

de transaction non amortis à hauteur de 3,9 millions d'euros et est minorée du profit lié à la couverture de juste valeur d'un montant de 9,7 millions d'euros.

Emission d'obligations d'une valeur nominale de 500 millions d'euros à échéance 2022

Le 27 mai 2015, Rexel a émis des obligations senior pour un montant de 500 millions d'euros remboursables en 2022 et portant intérêt annuel à 3,25%.

Ces obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations senior non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 décembre 2015. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2022 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Ces obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2018 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 juin 2018, elles sont remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

Période de remboursement commençant le :	Prix de remboursement (en % du montant principal)
15 juin 2018……	101,625%
15 juin 2019……	100,813%
15 juin 2020 et au-delà……	100,000%

En juin 2015, Rexel a mis en place plusieurs swaps de taux d'intérêt en couverture des obligations senior remboursables en 2022. Ces swaps, qualifiés de couverture de juste valeur, ont une valeur nominale de 500 millions d'euros. Ils sont payeurs du taux Euribor 3M et receveurs d'un taux fixe allant de 0,47% à 0,73%, et sont à échéance du 15 juin 2022.

Remboursement des obligations de 500 millions de dollars américains à échéance 2019

Le 22 juin 2015, Rexel a remboursé ses obligations senior à échéance 2019 et portant intérêt à 6,125% pour un montant de 468,6 millions d'euros, qui inclut le nominal à hauteur de 442,5 millions d'euros (500 millions de dollars américains), la prime de remboursement à hauteur de 25,5 millions d'euros et les intérêts courus du 15 au 22 juin 2015 à hauteur de 0,5 million d'euros.

Le remboursement de ces obligations a conduit le Groupe à réviser leur coût amorti et à constater une charge financière d'un montant de 33,0 millions d'euros en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Outre la prime de remboursement, cette perte inclut les coûts de transaction non amortis à hauteur de 6,5 millions d'euros et la perte liée à la couverture de juste valeur d'un montant de 0,9 million d'euros.

La charge financière générée par le remboursement des obligations senior à échéance 2018 et 2019 se détaille ainsi :

(en millions d'euros)	**Période close le 30 septembre 2015**
Primes de remboursement ……	51,0
Amortissements accélérés des coûts de transaction ……	10,4
Diminué des ajustements de juste valeur ……	(8,9)
Frais financiers non récurrents liés aux opérations de remboursement ……	**52,5**

Couverture des obligations de 500 millions d'euros à échéance 2020

En juillet 2015, le Groupe a mis en place différents *swaps* de taux d'intérêt en couverture des obligations de 500 millions d'euros remboursables en 2020. Ces swaps, qualifiés de couverture de juste valeur, ont une valeur nominale de 150 millions d'euros et arrivent à échéance le 15 juin 2020. Ils sont payeurs du taux Euribor 3M et receveurs d'un taux fixe allant de 0,29% à 0,30%.

16.1.2 | Programmes de cession de créances

Le Groupe Rexel gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales, présentés dans le tableau ci-dessous, lui permettant d'obtenir des financements à un coût moindre que celui des emprunts obligataires ou bancaires.

Les spécificités des programmes de cession de créances du Groupe Rexel varient selon les pays considérés. Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession. Ces créances sont cédées à des entités « *ad hoc* », fonctionnant sans aucune intervention des filiales. Les entités « *ad hoc* » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du *commercial paper* américain ou canadien, notés par des agences de notation.

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles). Au 30 septembre 2015, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites. Ces programmes sont permanents et ne subissent aucun effet de saisonnalité autre que celui relatif à l'activité courante.

L'écart entre le prix de cession et la valeur comptable de ces créances constitue une charge financière inscrite dans le compte de résultat consolidé.

Les principales informations de ces programmes de titrisation, incluant le programme hors bilan, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Programme	Encours maximum autorisé		Montant des créances cédées au 30 septembre 2015		Sommes tirées au 30 septembre 2015		Solde dû au 30 septembre 2015	Solde dû au 31 décembre 2014	Échéance
	(en millions de devises)						*(en millions d'euros)*		
Europe - Australie	425,0	EUR	381,9	EUR	286,9	EUR	286,9	396,1	18/12/2017
Etats-Unis	545,0	USD	655,2	USD	487,8	USD	435,4	422,9	20/12/2017
Canada	190,0	CAD	246,2	CAD	170,5	CAD	113,4	128,2	19/11/2015
Europe	384,0	EUR	512,5	EUR	364,3	EUR	364,3	374,9	20/12/2016
TOTAL							**1 200,0**	**1 322,2**	
dont :	***- Dette enregistrée au bilan :***						***1 012,5***	***1 142,1***	
	- Financement hors bilan :						***187,5***	***180,1***	

Ces programmes de cession de créances portent intérêt à taux variables majorés d'une marge spécifique à chaque programme. Au 30 septembre 2015, l'encours maximum autorisé de ces programmes de titrisation s'élevait à 1 421,9 millions d'euros et était utilisé à hauteur de 1 200,0 millions d'euros.

16.1.3 | Billets de trésorerie

Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à trois mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 30 septembre 2015, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 211,3 millions d'euros (85,9 millions d'euros au 31 décembre 2014).

16.2 | Variation de l'endettement net

Aux 30 septembre 2015 et 2014, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Période close le 30 septembre 2015	2014
Au 1er janvier	**2 213,1**	**2 192,0**
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions	489,7	-
Remboursement d'obligations senior	(991,2)	-
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	202,5	46,5
Variation nette des lignes de crédit	**(298,9)**	**46,5**
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	(150,0)	(64,0)
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement	(3,0)	(3,7)
Variation nette des dettes financières	***(451,9)***	***(21,1)***
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	753,7	343,3
Effet de la variation des taux de change sur l'endettement net	82,2	117,3
Effet des variations de périmètre sur l'endettement brut	4,5	6,1
Dette cédées	(33,6)	
Amortissement des coûts de transaction	6,6	8,6
Frais financiers non récurrents liés aux opérations de refinancement	52,5	-
Autres variations	(4,5)	8,7
Au 30 septembre	**2 622,6**	**2 654,8**

16.3 | Risque de liquidité

La politique poursuivie par le Groupe pour gérer ses liquidités consiste à s'assurer qu'il y aura un montant suffisant de liquidités pour payer les dettes à leur échéance. Le Groupe vise à maintenir le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que celui des facilités de crédit disponibles, à un montant qui couvre les décaissements relatifs aux dettes financières à un horizon de 12 mois.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières, en capital, est le suivant :

(en millions d'euros) ***Echéances :***	Au 30 septembre 2015	Au 31 décembre 2014
Un an	531,4	379,1
Deux ans	371,7	384,2
Trois ans	538,4	644,8
Quatre ans	2,2	501,5
Cinq ans	1 128,7	409,3
Au delà	505,4	1 088,9
Sous-total dette financière	**3 077,8**	**3 407,9**
Coûts de transaction	(34,3)	(40,9)
Dette financière	**3 043,4**	**3 367,1**

Les obligations senior émises en avril 2013 pour un montant de 650 millions d'euros et 500 millions de dollars américains arrivent à échéance en juin 2020 et celles émises en mai 2015 pour un montant de 500 millions d'euros arrivent à échéance 2022.

Le contrat de Crédit Senior a été amendé en novembre 2014 pour une période de 5 ans se terminant en novembre 2019. Il comprend une ligne de crédit multidevises renouvelable d'un montant total de 1 062,7 millions d'euros, qui peut également être utilisée au moyen de tirages au jour le jour jusqu'à hauteur d'un montant de 157,5 millions d'euros.

Le 26 juin 2015, Rexel a repoussé la date d'échéance de la ligne de crédit de 40 millions de dollars américains avec Wells Fargo Bank International de deux ans jusqu'au 27 juin 2017. Au 30 septembre 2015, cette ligne de crédit n'est pas utilisée.

Enfin, les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2015, 2016, et 2017. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités *ad hoc* ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

Au 30 septembre 2015, le montant des liquidités du Groupe s'élève à 1 146,6 millions d'euros (2 052,2 millions d'euros au 31 décembre 2014) représentant un excédent de 614,7 millions d'euros comparé au montant de 531,9 millions d'euros de dettes exigibles à l'horizon de 12 mois.

(en millions d'euros)	**Au 30 septembre 2015**	**Au 31 décembre 2014**
Trésorerie et équivalents de trésorerie…	387,5	1 159,8
Concours bancaires……	(92,4)	(81,7)
Billets de trésorerie……	(211,3)	(85,9)
Contrat de crédit senior non tiré……	982,0	982,0
Lignes Bilatérales……	80,7	77,9
Liquidité……	**1 146,6**	**2 052,2**

17. |JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 30 septembre 2015, le Groupe détient différentes catégories d'instruments financiers évalués à la juste valeur, qui sont présentées dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	**Au 30 septembre 2015**		**Au 31 décembre 2014**		
	Valeur comptable	***Juste valeur***	Valeur comptable	***Juste valeur***	Hiérarchie IFRS13
Actifs financiers					
Instruments dérivés dans une relation de couverture ..	31,1	31,1	-	-	Niveau 2
Autres instruments dérivés ……	-	-	0,1	0,1	Niveau 2
Passifs financiers					
Obligations senior ……	1 630,1	1 587,7	1 992,2	2 045,9	Niveau 1
Instruments dérivés dans une relation de couverture ..	6,3	6,3	7,6	7,6	Niveau 2
Autres instruments dérivés ……	10,5	10,5	12,1	12,1	Niveau 2

Hiérarchie IFRS

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est soit reconnue, soit donnée en information sont classés dans des catégories selon une hiérarchie de juste valeur, telle qu'elle est décrite ci-dessous, fondée sur la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée au niveau le plus fin, qui est significative pour la détermination de la juste valeur, est observable directement ou indirectement)
- Niveau 3 : techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée au niveau le plus fin, qui est significative pour la détermination de la juste valeur, n'est pas observable)

Techniques d'évaluation

Les contrats de couverture de risque de change sont évalués en fonction des taux de change spot observables, des courbes de rendement des devises concernées, ainsi que des écarts de change entre les devises concernées.

Les *swaps* de taux d'intérêt sont évalués selon les techniques d'évaluation fondées sur les courbes de rendement de taux d'intérêt observables. Le Groupe intègre également le risque de contrepartie pour les instruments dérivés actifs ou le risque propre du Groupe pour les instruments dérivés passifs.

18. | SAISONNALITÉ

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres, dès lors que le besoin en fonds de roulement est plus élevé au cours de ces périodes.

19. | LITIGES

Pour la période close le 30 septembre 2015, il n'y a pas eu d'évolution concernant les litiges présentés dans les états financiers au 31 décembre 2014 pouvant avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Rexel.

20. | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE DE REPORTING

Le 13 octobre 2015, Rexel a annoncé l'acquisition de Sofinther, un distributeur spécialisé dans les équipements thermiques, de chauffage et de régulation. Grâce à cette acquisition, Rexel accélère le développement de son activité « multi-énergie » en France, lancée en 2012 afin de compléter son offre de solutions électriques. L'opération reste soumise à l'approbation des autorités compétentes et devrait être finalisée début 2016.

Le 19 octobre 2015, l'échéance du contrat de crédit senior de Rexel a été prorogée d'un an au 12 novembre 2020.